

Élimination des produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure

Le projet, financé par le FEM et dirigé par le PNUE, visant à éliminer les produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure (SLP), a été mis en œuvre entre 2022 et 2026 en collaboration avec les gouvernements du Gabon, de la Jamaïque et du Sri Lanka.



Législation et Réglementation

Soutien aux gouvernements pour renforcer les lois et cadres réglementaires afin d'éliminer progressivement les produits éclaircissants contenant du mercure, conformément à la Convention de Minamata.



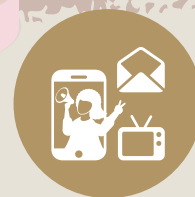
Suivi et Renforcement des Capacités

Renforcement des capacités nationales pour les tests et la surveillance des produits, y compris la formation des agents des douanes et d'autres autorités de contrôle.



Engagement de la Chaîne d'Approvisionnement

Collaboration avec les fabricants, distributeurs et commerçants pour réduire et arrêter la production, le commerce et la distribution de produits contenant du mercure.

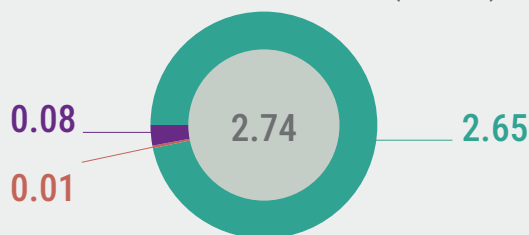


Sensibilisation

Augmentation de la sensibilisation aux risques sanitaires et environnementaux liés au mercure.

Principales réalisations

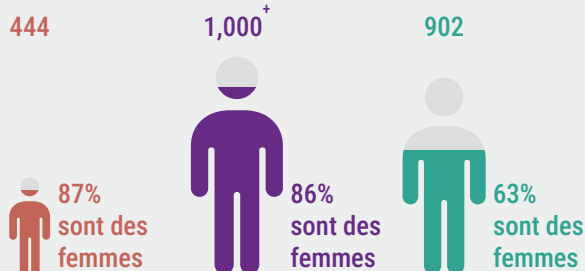
Volume de mercure éliminé (tonnes)



Nombre de bénéficiaires (directs)

2,381 au total

77% sont des femmes



Nombre de produits éclaircissants contenant du mercure retirés du marché



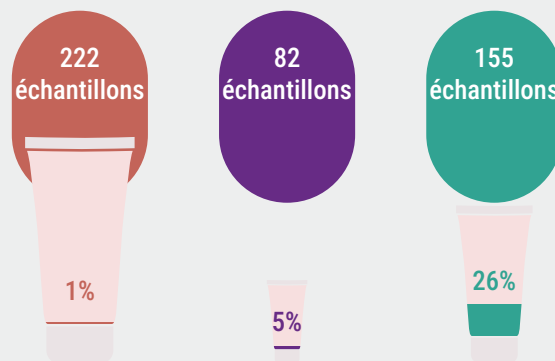
*Le fabricant est soumis à des restrictions ; aucune importation de matières premières n'est autorisée depuis 2024

Overall Gabon Jamaica Sri Lanka

Nombre d'échantillons analysés

459 au total

10% contenant du mercure



Pourcentages contenant du mercure

Nombre de produits éclaircissants contenant du mercure signalés et/ou ajoutés à la liste de détention



Funded by



Led by



in Partnership with



World Health Organization



Outils pour éliminer les produits cosmétiques éclaircissants contenant du mercure



Centre mondial du savoir



Groupe des parties prenantes du projet



Rayonnement mondial



Dynamique mondiale

L'expansion à 18 nouveaux pays en Afrique, en Asie et dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) souligne le besoin croissant d'une action coordonnée dans l'ensemble du secteur cosmétique.

Funded by



Led by



in Partnership with

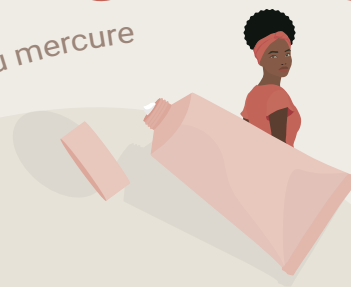


World Health Organization



Points saillants

Éliminer les produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure



Règlementation

Le Gabon a lancé l'“[Engagement de Libreville](#)”, une déclaration régionale adoptée par les ministres africains en janvier 2025, appelant à l'élimination des produits cosmétiques éclaircissants pour la peau contenant du mercure et au renforcement des mesures réglementaires sur le continent.

Le renforcement du cadre juridique se traduit également par l'adoption du [Décret No. 000002/MSAS/CAB du 24 octobre 2023](#), qui interdit la fabrication, l'importation, l'exportation, l'utilisation et la commercialisation, au Gabon, de produits cosmétiques et d'hygiène personnelle contenant du mercure, des composés mercuriels et d'autres substances nocives pour la santé.

Le Gabon a par ailleurs joué un rôle moteur au nom de la région africaine en présentant un document de travail lors de la COP6 à Minamata. Les préoccupations de la Région ont finalement été prises en compte dans la décision finale, et des travaux complémentaires seront menés au niveau de la Convention de Minamata.



Surveillance

Une étude nationale a analysé 222 produits de beauté sans huile (PVS) différents (230 échantillons ont été collectés, doublons inclus), révélant 3 produits présentant des taux élevés de mercure (de 7 652 à 24 397 ppm).

L'activité de vente en ligne d'une plateforme et de deux réseaux sociaux a été surveillée.

[Une liste de produits interdits](#) a été élaborée et publiée par l'ANMAPS.



Chaîne d'approvisionnement

La plupart des produits éclaircissants contenant du mercure sont disponibles sur les marchés physiques ou via les réseaux sociaux et YouTube. Les autorités prennent des mesures, notamment l'envoi d'un courrier officiel aux plateformes et réseaux sociaux concernant la vente en ligne de ces produits.

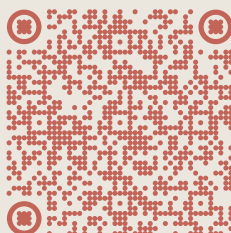


Sensibilisation

Au Gabon, un plaidoyer de haut niveau a été mené, avec un fort engagement du Premier ministre et de la Première dame, en faveur de la beauté naturelle et de normes de beauté inclusives. Des campagnes de sensibilisation liées à l'Engagement de Libreville ont également été menées. Les autorités ont diffusé une liste de produits interdits dans toutes les provinces et organisé des réunions publiques pour sensibiliser la population.

L'implication directe des élèves, des enseignants et des responsables locaux a renforcé l'engagement communautaire, ce qui a permis d'obtenir des résultats plus probants en matière de sensibilisation.

Analyse comportementale : une enquête KAP (connaissances, attitudes, comportements et pratiques) menée en 2024 auprès de 444 participants dans la région de Libreville a mis en lumière les pressions sociales liées à l'utilisation des cosmétiques, permettant ainsi d'orienter les interventions vers des solutions adaptées au contexte culturel.



Funded by



Led by



in Partnership with



World Health
Organization



Points saillants

Éliminer les produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure

Jamaïque



Réglementation

Une analyse des lacunes a été réalisée, et une législation de soutien a été identifiée afin de renforcer l'application de la loi et la surveillance.



Surveillance

Une étude nationale a analysé 82 produits SLP (83 échantillons ont été prélevés, doublons inclus), révélant quatre produits présentant des niveaux élevés de mercure (de 106 à 16 545 ppm) et confirmant leur utilisation quotidienne répandue parmi les consommateurs interrogés. Parmi ces quatre produits, un était fabriqué officiellement en Jamaïque, tandis que les trois autres étaient des préparations artisanales vendues par des vendeurs ambulants et étaient supposés contenir le produit fabriqué officiellement comme ingrédient.

L'activité de six plateformes et réseaux sociaux vendant des produits éclaircissants suspectés de contenir du mercure a été surveillée.

Des discussions sont en cours entre le ministère de la Santé et du Bien-être social et les douanes concernant la publication d'une liste de produits de contrebande..



Chaîne d'approvisionnement

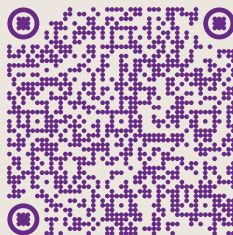
Six plateformes et réseaux sociaux ont été initialement identifiés comme vendant des produits éclaircissants contenant du mercure. Le pays bénéficie également des actions en justice contre [Amazon.com](https://www.amazon.com), [Ebay.com](https://www.ebay.com) and Walmart qui sont en cours actuellement aux États-Unis.



Sensibilisation

Des actions de sensibilisation ont touché plus de 800 professionnels de santé et 135 d'entre eux (dont 117 femmes) ont été formés lors de congrès médicaux nationaux. Une discussion sur les réseaux sociaux a mobilisé plus de 100 participants. Les actions de sensibilisation menées lors du Jamaica International Beauty Expo ont permis d'entrer en contact avec 10 000 marques artisanales, consommateurs et membres du public, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des risques liés au mercure.

Une étude comportementale réalisée en 2026 a révélé une utilisation plus importante que prévu de produits éclaircissants pour la peau chez les hommes, nécessitant une adaptation des outils de connaissances comportementales. Il est essentiel de prévoir un délai suffisant pour l'obtention de l'approbation du comité d'éthique et de garantir la formation des enquêteurs ainsi qu'un test pilote avant le déploiement à grande échelle.



Funded by



Led by



in Partnership with



World Health
Organization



Points saillants

Éliminer les produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure

Sri Lanka



Réglementation

Lancement du [projet de loi sur les cosmetics](#) (novembre 2025) visant à limiter la présence de mercure dans les cosmétiques, renforcer des contrôles à l'importation et harmoniser 16 normes nationales de laboratoire.

Abaissement de la norme relative au mercure dans les cosmétiques à 0,5 ppm, contre 1 ppm auparavant.



Surveillance

Une étude nationale a analysé 155 produits éclaircissants pour la peau (219 échantillons au total, doublons inclus) et a révélé 41 produits présentant des taux élevés de mercure (de 624 à 41 569 ppm).

Six plateformes en ligne ont été identifiées et leur activité est surveillée.

[Une liste de produits dangereux incluant du mercure](#) a été publiée et largement diffusée ; elle recense 49 produits éclaircissants pour la peau.



Chaîne d'approvisionnement

48 plateformes en ligne ont été contactées. Suite à des mises en demeure, deux grandes plateformes en ligne ont retiré définitivement de la vente les produits contenant du mercure (Essential.lk, [Orion XoXo](#)) tandis que d'autres sont en train de faire de même ([Daraz](#), [Tudo.lk](#), [Ubuy.com.lk](#)).

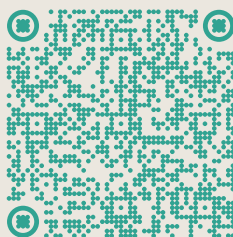
Un projet d'accord à l'amiable est en cours de discussion avec au moins une plateforme, et un projet de politique visant à limiter les ventes en ligne est en préparation.



Sensibilisation

Des formations ont permis de toucher 902 personnes, notamment des médecins hygiénistes, des sages-femmes de santé publique, des inspecteurs de santé publique et des groupes de soutien aux mères au niveau local (63 % de femmes). Ces formations, ainsi que deux conférences de presse nationales, ont été relayées par les réseaux sociaux et les plateformes en ligne..

Une étude comportementale a été menée auprès de 470 personnes dans 4 districts. Les résultats préliminaires de l'analyse de données montrent que 60 % des répondants utilisaient des produits éclaircissant pour la peau (ce chiffre pourrait être sous-estimé en raison d'un biais de déclaration), principalement influencés par les médias sociaux et la télévision. La plupart achetaient leurs produits en pharmacie et dans des magasins chics, et 95 % connaissaient le danger.



Funded by



Led by



in Partnership with



World Health
Organization



Principaux enseignements

Éliminer les produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure

Cadres législatifs et réglementaires



Des lois strictes et applicables sont essentielles pour interdire la fabrication, l'importation, l'exportation et la vente de produits de grande consommation contenant du mercure sur les marchés locaux et en ligne : des normes claires, des rôles réglementaires définis et une surveillance publique constante permettent un contrôle efficace de ces produits.

La coopération interinstitutionnelle, notamment entre les organismes de santé, d'environnement, de normalisation et les autorités chargées de l'application de la loi (par exemple, les services de protection des consommateurs et la surveillance du marché) est indispensable pour élaborer, mettre à jour et appliquer une législation adaptée à l'évolution des produits et des marchés, y compris les marchés en ligne.

Monitoring and Surveillance



La collecte de données probantes doit être continue, avec des outils standardisés, des protocoles d'échantillonnage et des approches de surveillance fondées sur les risques afin de garantir des données fiables et comparables.

Une coordination étroite entre les douanes, les laboratoires, les organismes de réglementation et les équipes de surveillance du marché permet de mettre en place un système de surveillance cohérent; des procédures opérationnelles standardisées (POS) améliorent la précision et facilitent l'application de la loi.

Le suivi des tendances est essentiel car la disponibilité des produits et les circuits de distribution évoluent rapidement.

Surveillance de la chaîne d'approvisionnement

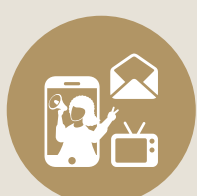


Un contrôle efficace exige une vision globale de la chaîne, depuis les matières premières jusqu'aux plateformes numériques, en passant par les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les vendeurs informels.

Les ventes en ligne redéfinissent les besoins en matière de contrôle, rendant les systèmes de traçabilité, la surveillance numérique et l'interaction avec les plateformes de commerce électronique de plus en plus importants.

La cartographie de la chaîne d'approvisionnement doit orienter directement les actions de contrôle, et la collaboration entre tous les acteurs, y compris les producteurs informels, est essentielle pour réduire les points d'entrée sur le marché des produits interdits.

Sensibilisation et changement de comportement



Les efforts de sensibilisation doivent être continus, ancrés dans la communauté et adaptés au contexte culturel. Des messages personnalisés, un discours éthique et des intermédiaires de confiance, tels que les professionnels de santé, les influenceurs et les leaders communautaires, sont essentiels à l'évolution des normes.

La sensibilisation doit s'accompagner de stratégies de changement de comportement, et les résultats doivent être mesurés à l'aide d'indicateurs pertinents (par exemple, changements de comportement, réduction des achats), et non pas seulement par le volume de la sensibilisation.

L'appropriation par la communauté doit être garantie car elle renforce considérablement l'impact à long terme.

Données probantes, gestion des connaissances et mobilisation multipartite



Des systèmes de données robustes et des plateformes de connaissances accessibles, idéalement disponibles en plusieurs langues, sont essentiels pour soutenir les pays, éclairer les politiques et faciliter les échanges d'expériences aux niveaux régional et mondial.

Une collaboration multipartite étroite entre tous les secteurs et à tous les niveaux, favorise le partage des connaissances, la cohérence des messages et la coordination des actions.

Les enseignements tirés de la lutte contre le mercure dans les cosmétiques, ainsi que l'expertise et les partenariats développés grâce à ce travail, peuvent être mis à profit pour relever des défis plus vastes au sein du secteur cosmétique, notamment en ce qui concerne les substances chimiques préoccupantes.

Funded by



Led by



in Partnership with



World Health Organization

